



ITU-EC Project

Harmonized ICT Policies in the ACP countries

www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/

Support for Harmonization of the ICT Policies in Sub-Sahara Africa

Appels à candidature n° HIPSSA/CA-4.1 (d)

Titre: Expert juridique principal, spécialiste des TIC/télécoms (équivalent grade P5)

Lieu d'affectation: Travail à domicile

Type de contrat: Special Service Agreement (SSA) pour une somme forfaitaire

Date limite candidature: 18 mai 2010

Date de commencement: 1^{er} juin 2010

Date de fin: 30 juillet 2010

Durée de l'engagement: 30 jours de travail dans les délais impartis

Paiement: Somme forfaitaire de 10,200 USD.

La rémunération offerte ne peut pas être supérieure à 340 USD par jour de travail pour un expert international P-5. Les deux ajustements des salaires de base et des allocations de subsistance (DSA) sont fonction du lieu d'affectation et sujet à variation. Pour plus d'informations, se référer aux conditions d'emploi de l'UIT pour les projets de coopération technique.

Description de tâches:

Introduction

Le projet HIPSSA (Harmonisation of ICT Policies in Sub-Sahara Africa) pour l'harmonisation des politiques, législations et réglementations des TIC en Afrique sub-saharienne reprend à plus grande échelle les objectifs d'un précédent projet commun à la Commission européenne (CE) et l'UIT en Afrique de l'Ouest qui a conduit à l'adoption par la CEDEAO des Actes additionnels sur les Télécommunications. Il vise à développer et promouvoir des politiques harmonisées et des lignes directrices pour la régulation du marché des TIC ainsi que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC grâce à une gamme de formations ciblées et des mesures de partage des connaissances. Ce projet contribue au développement d'un cadre politique, juridique et réglementaire propice aux importants investissements nécessaires aux infrastructures et services des TIC.

Description de tâches

L'expert travaillera sous la supervision du Chef de Projet UIT-CE pour l'harmonisation des politiques des TIC dans les pays ACP, sous la direction du Coordonnateur principal du projet HIPSSA et en étroite collaboration avec le responsable du secteur des télécommunications et des TIC du Secrétariat Général de la CEEAC et en collaboration avec le responsable du secteur des télécommunications et des TIC de la Commission de la CEMAC.

L'expert devra également travailler en collaboration avec l'unité en charge de l'environnement réglementaire et de marché (RME) de l'UIT-D ainsi que le Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique (RO-AFR), et en particulier avec le Bureau de Zone de l'UIT pour l'Afrique centrale (AO-CA).

Sous la direction du responsable du secteur des télécommunications et des TIC du Secrétariat Général de la CEEAC et en concertation avec le Coordonnateur principal du projet HIPSSA, l'expert doit consulter au cours de ses travaux les parties prenantes telles que l'ARTAC (Association des régulateurs des télécommunications d'Afrique centrale) les associations représentant les opérateurs de télécommunication de l'Afrique centrale et les associations de défense de consommateurs entre autres.

Elaboration des lois types portant sur les télécommunications et les TIC de la CEEAC

L'expert devra élaborer des projets de lois types harmonisées:

1. sur la base des objectifs politiques fixés par les documents d'orientation validés et adoptés par la CEEAC :
 - a. *Politique de l'édification de véritables société et économie de l'information en Afrique centrale à l'horizon 2025,*
 - b. *Cadre de référence pour l'harmonisation des politiques et réglementations nationales*
2. en prenant en compte les règlements, directives et décisions de la CEMAC portant sur les communications électroniques adoptés en décembre 2008,
3. en tenant compte des meilleures pratiques régionales et internationales notamment celles présentes dans les cadres politiques, juridiques et réglementaires de la CEDEAO, le COMESA, la SADC et l'UEMOA en s'appuyant notamment sur des publications telles que celle de l'UIT intitulée *Harmonisation réglementaire des TIC : étude comparée des initiatives régionales en Afrique subsaharienne.*
4. en s'appuyant également sur les éléments portant sur le cadre juridique et réglementaire des télécoms/TIC du *Diagnostic stratégique des infrastructures, des réseaux et services des télécommunications/TIC en Afrique centrale* validé par les experts de la CEEAC à Douala en novembre 2008,

Plus spécifiquement, l'expert doit développer et proposer cinq (5) projets de lois-types:

1. un projet de loi-cadre type portant sur le cadre juridique et institutionnel général du secteur des communications électroniques
2. un projet de loi type sur les licences et autorisations qui encadre l'exploitation des différents infrastructures et services de communications électroniques dans un environnement convergent et technologiquement neutre, fondée sur une simplification des procédures administratives et qui prévoit une approche harmonisée ;
3. un projet de loi type sur le service et l'accès universels et les mécanismes de financement correspondants ;
4. un projet de loi type sur la gestion des ressources rares incluant le spectre radioélectrique et la numérotation ;
5. un projet de loi type sur l'interconnexion portant sur les sujets tels que
 - a. les questions d'interconnexion fixe-mobile,
 - b. les tarifs de terminaison mobile,
 - c. l'itinérance mobile,
 - d. la portabilité du numéro,
 - e. l'interconnexion IP (y compris la création des points d'échange internet nationaux et régionaux) et
 - f. l'interconnexion lors de la transition vers la prochaine génération de réseaux

Les propositions de projets de lois types (ou avant-projets) devront être soumises pour commentaire aux experts nationaux spécialistes de la régulation des TIC de la CEEAC désignés par les Etats membres en tant que Points Focaux nationaux pour les travaux d'harmonisation réglementaire de la CEEAC.

L'expert devra ensuite revoir les avant-projets sur la base des observations reçues pour soumettre les projets de lois types pour discussion en vue de leur validation lors d'une réunion des experts en charge de la réglementation des TIC prévu du 26 au 30 juillet 2010.

(Note: Des termes de référence complémentaires seront fournis en temps opportun pour l'atelier de validation des lois-types).

Livrables

1. Avant-projets de lois types soumis par l'expert aux Points Focaux nationaux le **21 juin 2010**. (Le retour des commentaires des experts sera facilité par le responsable du secteur des télécommunications et des TIC du Secrétariat Général de la CEEAC et le Coordonnateur principal du projet HIPSSA sous deux semaines)
2. Projets de lois types mis à jour à la suite des commentaires reçues soumis par l'expert aux Points Focaux nationaux le **15 juillet 2010**.
3. Version finale des lois types adoptées par les experts nationaux de la CEEAC soumis **une semaine après la fin de l'atelier de validation** prévu du 26 au 30 juillet 2010 (soit le 6 septembre 2010).

Les livrables doivent être rédigés en français avec le modèle de document fourni par l'équipe du projet HIPSSA et faire figurer impérativement les logos de l'UIT et de l'UE y compris sur les supports de présentation sous forme de

diapositives.

(Note: Les droits d'auteur de tous les documents produits dans le cadre de cette mission du projet HIPSSA seront conservés par l'UIT et la CEEAC.)

Qualifications et expérience professionnelle:

1. Diplôme universitaire en droit, économie, politique publique, ingénierie, sciences ou dans des domaines pertinents à la mission avec une spécialisation dans le domaine de la régulation des TIC / télécommunications ou un diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau équivalent à celui d'un diplôme universitaire supérieur dans un des domaines susmentionnés.
2. Au moins 10 ans d'expérience dans le développement de politiques des TIC, des lois et règlements avec de préférence une expérience et compétences avérées dans le domaine de l'interconnexion.

Langues:

Excellente maîtrise du français. Une très bonne maîtrise de l'anglais est également requise. Une bonne connaissance du portugais et/ou l'espagnol sera un avantage.

Veillez adresser l'application, en citant le référence ci-dessus, à:

Mr. Sandro BAZZANELLA

ITU-EC Project Manager

International Telecommunication Union

Place des Nations, CH-1211 GENEVA 20, SWITZERLAND

Avec votre formulaire de notice personnelle (PHF) et une courte proposition écrite à l'adresse électronique suivante:

hipssa@itu.int